

Enbarr

J. Ybarnégaray

HEBDOMADAIRE
POLITIQUE
BASQUE
7 février 2013
n° 2265
1,30 €

**Battit
Sallaberry**

**Toujours
recommencer**

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



Contournement

QUELLE mouche a donc piqué Patrick Dallennes, le nouveau sous-préfet de Bayonne, s'interrogent certains. Quel besoin avait-il d'envoyer ce courrier au maire d'Hendaye pour lui rappeler l'interdiction faite par la loi Falloux de financer des établissements d'enseignement privés, alors qu'en vingt ans, de nombreuses municipalités ont construit, rénové, équipé des locaux pour les mettre à la disposition de Seaska?

La loi du 15 mars 1850, dite loi Falloux, fait la distinction entre l'enseignement public, à la charge d'une commune, d'un département ou de l'Etat, et l'enseignement privé, auquel une grande liberté est accordée. L'une des rares dispositions restrictives à cette liberté d'enseignement reconnue aux églises est l'article 69 de la loi: «*Les établissements libres peuvent obtenir des communes, des départements ou de l'Etat un local et une subvention, sans que cette subvention puisse excéder la dixième des dépenses annuelles de l'établissement*». L'article n'interdit donc pas le financement des écoles privées par les communes mais en limite très fortement l'étendue.

Curieusement cet article est l'unique disposition de la loi Falloux encore en vigueur de nos jours puisque, en 150 ans, tous les autres articles ont été modifiés ou abrogés, notamment par les lois Ferry, dès 1881-1882.

Beaucoup s'étonneront du rappel à la loi du nouveau sous-préfet. D'un côté, la convention signée très récemment, en novembre 2012, par le recteur d'académie, le président de l'Office public de la langue basque et le président de Seaska, reconnaît la mission de service public assurée par le système d'enseignement en immersion des ikastola. De l'autre, à peine trois mois plus tard, un autre représentant de l'Etat semble remettre en cause cette mission en rappelant l'interdiction faite aux collectivités territoriales de financer le développement de la filière, au motif qu'elle est privée.

Depuis le premier contrat d'association signé en 1992 avec François Bayrou, ministre de l'Education nationale française, l'administration centrale ne remet plus en cause la spécificité de l'enseignement en immersion des ikastola. Ce qui n'était pas le cas précédemment. Personne non plus, ni ici ni à Paris, n'a jamais assimilé les ikastola aux écoles confessionnelles. Les deux conventions de partenariat signées par Seaska avec le ministère, successivement en 2008 et en novembre

dernier, consacrent la spécificité de Seaska dans le système éducatif.

Alors, pourquoi tout ce remue-ménage? La municipalité d'Hendaye a peut-être manqué d'habileté tactique dans cette affaire. En mettant à l'ordre du jour du conseil le financement de la construction d'une ikastola, le maire pouvait bien s'attendre à une réaction de l'administration préfectorale. De plus, l'un de ses adjoints avait porté l'affaire sur la place publique en démissionnant de son poste pour protester contre ce cadeau fait à l'ikastola en violation de la loi. L'ancien instituteur n'est peut-être pas étranger à la réaction du sous-préfet.

Le précédent biarrot de 1992 aurait pu servir d'exemple. La délibération prévoyant la construction par la municipalité de locaux pour abriter une ikastola avait été retoquée par le préfet. Très astucieusement, Biarritz décidait alors de financer un centre culturel dont une partie serait ensuite mise à disposition de l'ikastola. L'administration n'y trouva rien à redire. D'autres municipalités ont, depuis, discrètement contourné la loi de la même manière. La commune d'Hendaye, qui, du reste, a le taux le plus élevé d'enfants scolarisés en ikastola et en filière bilingue d'Iparralde, aurait pu s'inspirer de ces initiatives.

Il est certain qu'une stratégie de contournement est préférable face à l'intransigeance de l'Etat français. Espérer une abrogation de la loi Falloux relève de l'utopie, tant la primauté de l'Etat est inscrite dans l'ADN des Français. Surtout lorsque le pouvoir est aux mains des socialistes.

Du reste, il ne serait pas surprenant que Valls et son entourage aient saisi à l'occasion d'envoyer un nouveau signal à l'adresse de ceux qui militent pour la promotion de l'euskara et la reconnaissance institutionnelle de notre territoire. Cela s'inscrirait assez bien dans les tentatives de déstabilisation que le ministre de l'Intérieur multiplie ces temps-ci en direction du Pays Basque. Tout se passe comme s'il voulait réveiller les démons de l'agitation et de la violence pour justifier l'immobilisme et répression. Fort heureusement, la maturation politique d'une jeunesse il n'y a pas si longtemps encore happée par la violence, le consensus politique et sociétal autour de la demande de reconnaissance territoriale, l'engagement de la plupart des élus locaux, y compris ceux de son propre bord, en faveur de la langue et de la collectivité spécifique, sont les meilleurs remparts contre des velléités déstabilisatrices.

Ez ote dea hertsidura mota baten froga ?

MUNDUAN zehar bost mila tokiko diru mota desberdin aurkitzen ahal dira. Frantzia, azken urteetan, soilik berrogei bat tokiko diru sortuak izan dira. Estatu Batuetako "ithaca hour", Baviereko "chiemgau", Kanadiako "calgary dollar" edo Suiziako WIR sistema bere 60.000 enpresekin, etsenplu frango kausitzen ahal dira interneten bidez. Urdina Irratiko kazetariak zenbaki horietaz ez zen jakinean, galdera pausatuta duelarik "euskal moneta" elkarteko kide bati: «*Ipar Euskal Herriko diru baten sortzea ez ote dea hertsidura mota baten froga?*». Pentsatzen ahal da nehorik ez duela holako galderik pausatuta Tolosako "sol violette" edo Villeneuve sur Lot-eko "abeille" diruak plazaratuak izan zirelarik. Bainan, Euskal Herrian beti izanen da norbait holako galdera baten pausatzeko edozein gauzen inguruan. Euskal Herria, euskara, euskaldun hitzak ibiltzen direlarik, hertsitze seinale bezala ulertuak dira askotan. Euskararen sostengua, euskal nortasuna, lurralde-tasuna? Hertsidura marka nagusiak... «Ez, "Eusko" tokiko moneta sortu dugu tresna baten ukaitako, jendartea eta bere ingurumen naturala gehiago errespetatzen dituen, ekonomiaren, gizakiaren, kulturaren eta planetaren zerbitzuko, lehentasuna emanaz tokiko trukaketei, ekonomiaren parte bat bertokiratuz, jendarte-harremanak eta elkartasuna sustatuz, euskararen erabilpena eta lekua gara-

tuz, tokiko eta elgar intereseko egitasmoak sustatuz, aztarna ekologikoa murriztuz...» izan da moneta sortzaileen erantzuna. «*Bainan, ez dea egitate politiko bat?*» segitu zuen kazetariak. Imaginatzen ahal dugu galdera berak aste-buruko gertakari guzietaz. Larunbatean Ezpeletan ehunka gazte bildu ziren helburu batekin, nola erantzun ikuspegi ezkertiar eta abertzale batekin gazte problematikari. «*Ezkertiar eta abertzale ikuspegi batekin? Ez ote dea hertsidura mota baten froga? Ez, bildu nahi ditugu euskararen egoerarekin kezkatuta daudenak, ikasketak gure hizkuntzan eta kanpora joan beharrik gabe egiteko aukera izatea nahi dutenak, Ipar Euskal Herriak pairatzen duen lurraren eta etxebizitzaren espkulazioarekin amaitu behar dela pentsatzen dutenak, folklorismo hutsaletik haratago euskal kultura eta identitatea babestu eta mantentzea nahi dutenak, euskal preso eta iheslarien egoera axola zaizena edota bake prozesuan euskal gazteriak ere bere ekarpena egiteko prest daudenak*». «*Bainan, ez dea egitate politiko bat?*» Larunbatean milaka lagun bildu ziren Hendaian, suprefetak egin mehatxuari erantzuteko eta ikastola berri baten eraikitzearen sustengatzeko. «*Bainan, ikastolak dira nun ikasketak euskaraz egiten diren?*» Ez ote dea hertsidura mota baten froga? etabar, etabar, etabar. Euskal Herriak bizi nahi du, eraiki nahi du, ez da besterik ikusi behar eta hori egitate bat da, dudarik gabe.



L'égalité pour tous

● Michaël Alcibar

MARIAGE pour tous, adoption pour tous, procréation médicalement assistée (PMA) pour tous autant de pas vers le modernisme et le progrès d'une société qui font débat à l'heure actuelle. Aujourd'hui, seulement six pays membres de l'Union européenne reconnaissent le mariage homosexuel: les Pays-Bas (depuis 2001), la Belgique (2003), l'Espagne (2005), la Suède (2009), le Portugal (2010), et le Danemark (2012). Le gouvernement conservateur britannique s'est engagé à allonger cette liste. En France, alors que le candidat Hollande a fait de ce thème l'une de ses promesses de campagne, il est maintenant en position de la tenir depuis son élection à la tête de l'Etat français. Depuis le 29 janvier, l'Assemblée nationale débat autour du projet de loi. Mais une fois n'est pas coutume de vives polémiques ont émergé mêlant questions sociétales, culturelles ou religieuses, lassant petit à petit la population.

“M'a-t-on demandé mon avis sur votre mariage ?”

En effet, le projet de loi donne aux personnes de même sexe le droit de se marier et donc d'adopter des enfants. Finalement, contrairement à ce qui a longtemps été annoncé, les termes “mère” et “père” ne disparaîtront pas. Dans le projet de loi initial, ils devaient être remplacés dans une certaine d'articles du Code civil. Devant l'émoi suscité par ce changement, les auteurs du texte ont renoncé et ont donc préféré une solution plus simple: un “article balai” qui définit que, dans tout le code, ces mots doivent se lire “parents” dans le cas de couples homosexuels. Toujours est-il que ces avancées juridiques sont un pas vers l'égalité de tous devant le mariage et surtout devant le droit d'avoir des enfants. Mais, ombre au tableau, alors que le dossier de l'adoption avance celui de la PMA est renvoyé à une période ultérieure alors que les deux sont clairement liés. On s'en doute, rien ne sera fait à ce sujet, les socialistes n'ayant pas l'âme de grands progressistes et surtout n'osant pas trop s'opposer aux antis. Pourtant, il n'est pas difficile de ne pas tenir compte de l'avis de ces derniers tant les interventions sont plus brillantes les unes que les autres.

“Mieux vaut une paire de mères qu'un père de merde”

Plusieurs déclarations réactionnaires sur le mariage ont déjà fait le tour de la presse comme l'intervention du maire de Sète qui a parlé des “gays femelles”, faisant explicitement allusion à des animaux, ou l'Union des organisations islamiques de France qui a mis en garde contre “le risque de zoophilie” ou encore le maire du VIII^e arrondissement de Paris, qui a déclaré: «Et pourquoi interdire plus avant les mariages consanguins, la pédophilie, l'inceste, qui sont encore monnaie courante dans le monde?». Autant d'arguments méprisables qui reflètent la réelle difficulté à s'opposer à un mariage pour tous. Mais, malgré ces quelques réactions rétrogrades, c'est surtout autour de l'adoption ou de la PMA que les réactions sont les plus vives car le modèle canonique de la famille y est remis en cause... «Les homosexuels par définition ne peuvent pas avoir d'enfant. Ce n'est pas naturel». Or, il y a d'autres façons d'avoir des enfants que par le rapport de procréation homme/femme, et alors? Des tas de couples mariés font des enfants



artificiellement, ou bien adoptent, ou bien n'en font pas... Doit-on leur interdire cette pratique car elle n'est pas naturelle? Ou, a-t-on besoin de comparer leur mariage à ceux des autres couples hétérosexuels? Il ne viendrait sûrement pas à l'esprit de gens équilibrés de faire ce rapport d'évaluation. Alors pourquoi s'évertuer à l'appliquer pour les couples homosexuels?

“Vous nous faites des homos, nous vous ferons aussi des hétéros”

La question du mariage pour tous est symptomatique de la gouvernance actuelle. Une fois de plus, le gouvernement socialiste se fait malmener sur un sujet sur lequel il a la main. Il a pris la mauvaise habitude d'avoir recour à la rhétorique du juste milieu. Hollande et ses compagnons, au nom du pragmatisme, se positionnent toujours à égale distance entre l'idéologie de gauche et de droite. Ce constat est valable en matière d'économie, de sécurité, d'éducation, d'immigration... L'affaire de la nationalisation de l'entreprise Mittal est également un exemple concret de plus mettant en exergue ce manque de solidité politique: deux pas ont été faits à gauche puis deux pas à droite et on se retrouve au milieu. Or, si le juste milieu peut se caractériser politiquement par le centre, on se rend de plus en plus compte que le gouvernement socialiste ne mène pas une politique de gauche, qui plus est quand la borne de droite avec laquelle il faut faire une part égale se situe autant à droite. Ainsi, autoriser l'adoption pour tous sans ouvrir le dossier de la PMA reflète ce positionnement socialiste. On s'arrête au milieu du gué de l'égalité avec pour objectif de ne pas frustrer les défenseurs de l'égalité pour tous sans froisser les adversaires du mariage pour tous... Ce gouvernement socialiste manque clairement de niaque. Il serait temps qu'il fasse son coming out à gauche.

● **Extraditions.** Chemin inhabituel pour l'extradition d'un Basque. Le juge écossais d'Edimbourg a annoncé la remise prochaine à la France du militant d'ETA Beñat Atorrasagasti arrêté le 13 juillet. La justice française l'avait condamné en 2008 à 5 ans de prison pour appartenance à un commando d'ETA. Le 1^{er} février c'est au tour des Anglais d'autoriser l'extradition vers l'Espagne d'Antonio Troitino, 55 ans, où il devrait finir d'exécuter une peine de trente ans de prison. Les avocats ont fait appel de cette décision du tribunal londonien de Westminster.



CETTE SEMAINE TARTARO S'EST ÉTONNÉ

●●● que, malgré ses six années au pouvoir, le Parti nationaliste écossais de Salmond, soit toujours largement en tête des intentions de vote (45% contre 33% pour les travaillistes) des Ecossais pour le parlement de Holyrood. Les Highlanders préfèrent le saumon au rosbif.

●●● que pour la seule année 2012, 6.500 anciens combattants de l'armée américaine en Iraq et en Afghanistan se soient suicidés. La corde est une arme de destruction massive.

●●● que la future reine des Pays-Bas, Maxima Sorreguieta, soit la fille d'un basque d'Argentine, président de la Fondation basco-argentine Juan de Garay, mais aussi ancien ministre du dictateur Videla. Jeiki jeiki... Holandresen ibarra.

●●● qu'un œuf d'un télésiège de Gourette, financé comme tout le reste de la station, par les contribuables des PA, se décroche et tombe dans la neige dix mètres plus bas. Ca fait cher l'œuf en neige.

●●● pas tant que ça, que l'ancien président de la Real Sociedad, Iñaki Badiola, révèle que le club a acheté avec de l'argent noir des produits dopants entre 2001 et 2008. Stupéfiant!

●●● pas tant que ça du pamphlet de Michel Oronos, grand organiste devant l'éternel, contre l'intégrisme de l'évêque de Bayonne. Michel aime l'orgue mais pas la barbarie.



Jean Ybarnégaray (1883-1956) Son rôle politique

Jean Ybarnégaray a joué un rôle politique considérable en Pays Basque de 1914 à 1940. Il a été maire d'Uhart-Cize, président du syndicat de Cize, conseiller général, député —élu pour la première fois en 1914 et constamment réélu depuis— ministre ou secrétaire d'Etat à trois reprises en 1940. Pourtant il s'agit d'un personnage largement méconnu. Récemment, Jean-Claude Larronde a donné une conférence sur son rôle politique pour "Les Amis de la Vieille Navarre". Nous lui avons posé quelques questions.

ENBATA: Quelles étaient les origines de Jean Ybarnégaray? Comment sa carrière politique a-t-elle débuté?
Jean-Claude Larronde: Jean Ybarnégaray est né en 1883 à Uhart-Cize; son père Albert, est un ancien commissaire de marine; il est propriétaire de la maison noble dénommée "Argava" connue comme "le château Ybarnégaray"; il avait épousé Marie Estrugamou, dont la famille originaire de Charritte-de-Bas avait émigré en Argentine où elle avait fait fortune. La famille Ybarnégaray est donc une famille de grands notables; à l'église paroissiale, un banc lui est réservé.

Les études de Jean Ybarnégaray se déroulent au petit séminaire d'Ustaritz puis au collège Stanislas de Paris et aux facultés de Droit de Paris et de Bordeaux. Il est docteur en droit et avocat mais ne plaide guère même si l'on a remarqué déjà qu'il a la parole facile et brillante. En 1912, il est élu maire d'Uhart-Cize et en avril 14, il est élu pour la première fois député de la circonscription de Basse-Navarre-Soule. Au cours de la campagne électorale, il avait mis en avant les principes d'ordre et de morale et les principes religieux et s'était déclaré fidèle à la devise "Eskualdun fededun". Il recueillit tous les votes ruraux et conservateurs, soit 56 % des suffrages face à son adversaire républicain, le conseiller général de Saint-Palais Blaise Guéraçague, mais cette élection fut contestée car le clergé local était intervenu trop ouvertement en sa faveur, aux yeux de certains de ses opposants.

Enb.: La Guerre de 14-18 a été primordiale dans la carrière politique de Jean Ybarnégaray. Pouvez-vous nous en dire quelques mots?

J-C. L.: Bien qu'il ait la possibilité de s'en dispenser en sa qualité de parlementaire, il part à la guerre comme soldat de 2^e classe et gagne rapidement des galons; il est lieutenant de réserve en juillet 16. Un épisode marquera profondément sa vie: ayant été témoin de l'offensive désastreuse d'avril 17 au Chemin des Dames, il se rend à Paris où il est reçu par Raymond Poincaré, Président de la République; auprès de ce dernier comme à la Chambre des députés deux mois plus tard, il se livre à un violent réquisitoire contre l'action du général Nivelle. C'est son premier coup d'éclat, sa première page de gloire parlementaire, un épisode qui révélera à la France entière ses qualités d'orateur hors pair. De cette époque aussi, date une certaine complicité entre Ybarnégaray et Pétain.

"Ybar a été un franquiste enthousiaste, il se déclare pour Franco lors d'un meeting à Pau, fin octobre 36. Un mois après le bombardement de Gernika il attaque le Président du gouvernement basque José Antonio Aguirre."



Il termine le conflit avec la Croix de Guerre avec palmes et la Légion d'Honneur. Il est incontestable que ses états de service vont lui servir dans la suite de sa carrière.

Enb.: Comment Ybarnégaray deviendra-t-il le grand leader politique du Pays Basque? La pelote n'a-t-elle pas joué un rôle important?

J-C. L.: Après 1918, Jean Ybarnégaray s'emploie à renforcer son implantation; il est le grand leader politique du Pays Basque pendant l'entre-deux-guerres. Il est réélu député en 1919, 24, 28, 32 et 36. Pour donner une idée de son implantation électorale, qu'il suffise de dire qu'en 1928, sûr d'un facile succès, il n'a même pas pris la peine d'envoyer de professions de foi, ni fait imprimer d'affiches; aux législatives de 36, alors que dans l'hexagone, le Front Populaire remporte la victoire, sa circonscription de Basse-Navarre et Soule lui donne 85,5% des suffrages. Si Jean Ybarnégaray a joui d'une telle popularité, il le doit aussi à la pelote. Il en fut un grand dirigeant: président-fondateur de la Fédération Française de Pelote Basque (FFPB) en 1921 et président-fondateur de la Fédération Internationale de Pelote Basque (FIPB) en 29. La pelote est admise comme sport de démonstration aux Jeux Olympiques de Paris en 24; on le doit en grande partie à Ybar, de même que l'édification au même moment du fronton de Paris. Mais il était aussi un grand joueur de pelote; en 1926, 27 et



Jean Ybarnégaray



28, il est champion de France de joko garbi (il avait de 43 à 45 ans). On peut dire que si Ybar a bien servi la pelote, il s'en est servi aussi pour asseoir et renforcer son autorité et sa notoriété.

Enb.: Quelles ont été ses principales prises de position politiques?

J-C. L.: Jean Ybarnégaray doit être classé parmi les tenants d'une droite conservatrice. Sa pensée politique est marquée par le patriotisme français, par le militarisme et par un catholicisme actif imprégné des valeurs d'ordre et de morale; il se fait le champion de l'anti-parlementarisme; il combat farouchement la franc-maçonnerie mais il n'est pas anti sémité.

Il est membre des Jeunesses Patriotes (JP), mais à partir de 1934, il va se tourner vers les



"Croix de Feu", un regroupement d'anciens combattants créé par le Colonel de la Rocque. Ce dernier insistait sur la nécessité de l'implantation d'un régime fort de type présidentiel mais il refusait l'anti sémitisme et le fascisme. Lors de la manifestation des ligues d'extrême droite à Paris le 6 février 34, la police tira sur la foule et il y eut des morts et des blessés, ce qui donna à Ybar le prétexte d'entreprendre dans toute la France, une tournée de conférences dans lesquelles il condamna sévèrement le régime qui avait tiré sur les anciens combattants.

Enb.: En 1936, survient la guerre civile d'Espagne. Quelle a été son attitude lors de ce conflit?

J-C. L.: Ybar a été un franquiste enthousiaste; il se déclare pour Franco lors d'un meeting à Pau, fin octobre 36; il prononce fin mai 37 — un mois après le bombardement de Gernika! — à Bordeaux un grand discours où il réitère son soutien à Franco et où il attaque le Président du gouvernement Basque José Antonio Aguirre.

Ybarnégaray ne fera partie d'aucun comité de secours aux réfugiés basques. Au contraire, il les poursuit de sa haine et sera le principal responsable de la rafle des Basques sur la côte basque qui intervient du 18 au 25 mai 40; 600 d'entre eux sont internés au camp de Gurs.

Enb.: L'année 1940 paraît être le point

culminant de sa carrière politique. Quel a été son rôle dans cette année cruciale et dans les années suivantes?

J-C. L.: C'est dans le grave contexte de l'année 1940 qu'Ybar atteindra le sommet de sa carrière politique. Paul Reynaud le nomme à partir du 10 mai, ministre d'Etat (sans portefeuille) puis du 16 juin au 10 juillet 40, il est ministre des Anciens combattants et de la Famille française dans le gouvernement Pétain qui est le dernier de la III^e République. Qu'il soit nommé ministre de la Famille ne manqua pas d'entraîner quelques ricanements de la part de ses compatriotes qui étaient au courant de ses nombreuses aventures sentimentales (il ne s'était marié qu'en juin 36, à presque 53 ans) et du fait qu'il avait été amené à reconnaître un enfant naturel. Le 10 juillet 40, il vote les pleins pouvoirs à Pétain et est nommé secrétaire d'Etat à la Famille et à la Jeunesse dans le gouvernement Laval. Il le restera jusqu'au 6 septembre 40, date à laquelle il est renvoyé en même temps que d'autres anciens parlementaires de la III^e République.

Dès lors, il retourne à Uhart-Cize dont il demeure le maire et ne prend plus part à la vie politique française. Des témoignages attestent qu'il aida des résistants à passer en Espagne. Ce fait ainsi que quelques déclarations publiques germanophobes lui attirent les foudres de la Gestapo. Il est arrêté chez lui le 22 septembre 43 et incarcéré à Bayonne. Transféré à Fresnes, il est déporté au début de janvier 44 à Plansee dans le Tyrol où il restera en compagnie de quelques dizaines d'officiers supérieurs et de personnalités civiles jusqu'à la libération des camps en avril 45.

Enb.: Après 45, son influence n'est-elle pas en net déclin en Pays Basque?

J-C. L.: Dès son retour sur le sol français, Ybar eut à découdre avec la justice comme tous les membres du gouvernement de Vichy. Il fut inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat et assigné à résidence dans la région parisienne. Un Jury d'honneur, fin 45, décida qu'Ybar resterait frappé de l'inéligibilité de dix ans qui concernait tous les parlementaires ayant voté les pleins pouvoirs à Pétain. Le procès en Haute-Cour de Justice a lieu en mars 46; l'arrêt de la Haute-Cour est ainsi rédigé: «Déclare Ybarnégaray Jean convaincu du crime d'indignité nationale. A la majorité, déclare n'avoir lieu de le condamner de ce chef en raison de l'aide apportée à des éléments de la Résistance et de sa déportation de 16 mois due à l'expression de ses sentiments anti allemands».

L'impression est largement partagée que le temps d'Ybar est passé. Son inéligibilité l'empêche de se présenter aux élections jusqu'en 53 mais ce n'est pas la seule raison de sa perte d'influence; le contexte politique, économique et social a radicalement changé; les élections voient le renforcement du poids communiste et socialiste et en Pays Basque, une force politique centriste est apparue: le Mouvement Républicain Populaire (MRP); en avril 55, il est sévèrement battu lors d'une législative partielle par Jean Errecart. La carrière politique d'Ybar est terminée. Il décède en avril 56.



Jean-Claude Larronde

Enb.: Que reste-t-il en Pays Basque aujourd'hui de Jean Ybarnégaray?

J-C. L.: Sa conception du Pays Basque est totalement dépassée; pour Ybar, il fallait garder le Pays Basque dans ses traditions, le conserver dans sa morale et sa pureté et non prétendre le changer ou le transformer; c'est en ce sens par exemple que les préoccupations économiques sont totalement absentes de son action.

Aujourd'hui, l'image d'Ybarnégaray est fortement dégradée en Pays Basque où on peut remarquer qu'aucune avenue, rue, stade ou fronton ne porte son nom. Si son image est aussi mauvaise, cela tient, me semble-t-il, à son action répressive lorsqu'il a été au pouvoir en 40: d'une part, son combat contre la franc-maçonnerie va lui attirer les haines des instituteurs et des forces de gauche; d'autre part, ses prises de positions pro-franquistes et contre les nationalistes basques du Président Aguirre puis contre les réfugiés sur le sol français, de quelque idéologie qu'ils soient, vont à jamais ternir son image.

Il n'en reste pas moins que Jean Ybarnégaray a incarné une époque, qu'il a été le symbole d'une tranche de vie du Pays Basque certes révolue mais qu'il convient de connaître pour mieux appréhender les mentalités, les ressorts et les enjeux du Pays Basque d'aujourd'hui.



Jean Ybarnégaray

L'ikastola si peu tolérée

L'Etat, fort de la loi Falloux de 1850, interdit à la municipalité d'Hendaye de construire une nouvelle ikastola. 3.000 personnes protestent. Ci-après les éléments du dossier.

EN décidant de construire une nouvelle ikastola le maire d'Hendaye, Battit Sallaberry, a ouvert un conflit avec le pouvoir central et son représentant local le sous-préfet de Bayonne. Cet affrontement a causé un premier dégât collatéral par la démission de son premier adjoint, Claude Vieira, connu pour son militantisme laïque offensif maintes fois exprimé! Le conseil municipal d'Hendaye était donc invité en séance plénière le 20 décembre à voter ce financement à hauteur de 2,2 millions d'euros. L'intervention intempestive du sous-préfet, Patrick Dallennes, a fait reporter la décision municipale mais ne l'a en rien annulée. Bien au contraire. C'est la fédération des ikastola qui, au côté du maire d'Hendaye, organise la résistance à l'ukase préfectoral car toute son histoire est fondée sur une série de conflits avec l'Etat pour parvenir en 1992 à la décision du ministre de l'Education nationale, François Bayrou, d'accorder un statut d'école privée sous contrat avec prise en charge des enseignants. Depuis ce sont près de 150 enfants de plus que l'année précédente qui sont scolarisés dans les ikastola. Ce mois de janvier la barre des 3.000 élèves dans 30 ikastola a été dépassée.

«Il n'est pas logique que le gouvernement annonce par Mme la ministre Filippetti à Biarritz la prochaine ratification de la Charte européenne des langues minoritaires pour ensuite empêcher le développement du système immersif, seul apte à ce jour à certifier que les enfants d'aujourd'hui seront des adultes bascophones de demain», déclare Seaska qui poursuit «Est-ce la croissance incessante des ikastola qui gêne? Est-ce leurs très bons résultats au brevet et au BAC? Le fait de souligner l'incapacité de l'Education nationale d'aller au-delà de l'affichage "école bilingue" sans pour autant réussir que les enfants soient réellement bilingues? Est-ce un simple excès de zèle d'un fonctionnaire parachuté qui rêve d'une carrière fulgurante de bon soldat?» dit Seaska qui convoque une première manifestation à Hendaye samedi dernier 2 février. Ils étaient trois mille sous la pluie à avoir répondu à cette invite de Seaska (2.300 selon la police). De la gare à la mairie, les conseillers municipaux d'Hendaye, de la majorité comme de l'opposition, entouraient leur maire et

leur conseiller général Kotte Ecenarro en tête de cortège. Avec eux également, beaucoup d'élus de la Communauté d'agglomération, leur président Michel Hiriart, maire de Biriartou, ainsi que le maire de Saint-Jean-de-Luz, Peyuco Duhart, Jean-Louis Laduche, mai-



re d'Ascaïn, Jean-Baptiste Laborde, maire de Sare... Venu aussi, le 1^{er} adjoint au maire de Bayonne, Jean-René Etchegaray, pré-

Bayonne, le 7 janvier 2013

Le sous-préfet de Bayonne à Monsieur le maire d'Hendaye
Objet: Construction d'une Ikastola. Réf: circulaires préfectorales des 17 novembre 2006 et 7 septembre 2010.

La presse s'est récemment fait l'écho du projet de construction des locaux d'une nouvelle ikastola par la commune d'Hendaye, financée par des fonds publics. Au cours d'un entretien téléphonique en date du 18 décembre 2012, vous m'avez confirmé que le conseil municipal devait être invité à se prononcer sur ce projet lors de sa séance du 20 décembre dernier. Entre temps, vous avez décidé de retirer cette délibération de l'ordre du jour du conseil municipal. Il m'a semblé néanmoins opportun d'appeler votre attention sur la législation en vigueur sur cette question et ses conséquences éventuelles.

Les ikastola, malgré leur caractère non confessionnel, constituent des établissements d'enseignement privé sous contrat soumis aux dispositions de la loi Falloux. Il en résulte que les subventions d'investissement ainsi que les mises à disposition de locaux du domaine public sont strictement interdites quel que soit le statut de rétablissement (sous contrat d'association ou sous contrat simple).

Sont considérées comme des subventions d'investissement, les aides destinées à financer des dépenses autres que les catégories de dépenses couvertes par des fonds publics versés au titre des dépenses de fonctionnement. Sont ainsi interdites les dépenses ayant trait aux grosses réparations ou concernant les constructions principales ou annexes des établissements d'enseignement privé —gymnase, centre culturel... S'ajoutent à ces aides directes à l'investissement, l'octroi de prêts à taux préférentiels ou bien encore la mise à disposition ou la location de locaux appartenant au domaine privé de la collectivité, pour un loyer inférieur à la valeur locative réelle des bâtiments.

Par ailleurs, la construction de bâtiments neufs, comme au cas d'espèce, qui seraient spécialement érigés par la collectivité en vue d'être cédés ou mis à disposition, à titre gratuit ou onéreux, de manière immédiate ou différée, continue ou ponctuelle, directe ou indirecte, au profit d'un tiers se révélant être un opérateur éducatif privé, quand bien même les bâtiments seraient identifiés sous un autre vocable ou par un autre objet (CLSH, centre socio-culturel, maison associative...) serait constitutive d'une illégalité.

Celle-ci aurait notamment pour effet de faire perdre à la collectivité concernée le bénéfice du FCTVA et des subventions d'Etat type DETR.

Dès lors, votre collectivité ne saurait prendre en charge aucune dépense d'investissement destinée à la mise à disposition d'une ikastola.

Ces règles ont été rappelées par les circulaires du préfet des Pyrénées-Atlantiques des 17 novembre 2006 et 7 septembre 2010.

Je me tiens à votre disposition ainsi que mes services afin de vous apporter tout complément d'information que vous estimeriez nécessaire.

Le sous-préfet, Patrick Dallennes





sident du syndicat intercommunal de la culture basque. Cette joyeuse cohorte familiale de parents d'ikastola et de leurs enfants est gage de pérennité et de disponibilité exemplaire pour faire vivre contre vents et marées l'école de l'euskara. Il y aura d'autres rendez-vous... jusqu'à satisfaction!



De g. à dr.: Kotte Ecenarro, Paxkal Indo et Battit Sallaberry



Photo Le JPB

Paxkal Indo aux manifestants

MERCI!
Merci à vous tous d'être présents!
Merci du fond du cœur!

Merci à tous les élus de la mairie d'Hendaye.

Merci à Battit Sallaberry, maire d'Hendaye, d'avoir dit clairement que vous vouliez aider l'ikastola d'Hendaye et non pas ces éternels mensonges!

Non, nous n'ouvrons pas des centres culturels!

Non, nous n'ouvrons pas des centres de loisirs!

Nous ouvrons des ikastola!

Nous œuvrons pour la seule filière d'enseignement en basque!

Comme nous avons ouvert la voie de la politique linguistique, nous œuvrons pour le processus de réappropriation de l'euskara en Iparralde!

Car il n'existe pas de pays sans sa langue, pas de Pays Basque sans l'euskara.

Pas de "Pays Basque" sans le "basque".

Et si l'on perdait la langue basque, en plus de perdre notre identité collective, notre plus beau projet de société serait anéanti!

Euskara est un projet!

Euskara est notre avenir!

Euskara est l'avenir du Pays Basque en Europe et dans le monde!

Alors merci à vous tous! Sous la pluie, sous la neige, nous serons toujours là, debout, pour vaincre la tempête du sous préfet et porter ce message partout où il le faut.

Personne ne pourra aller contre l'euskara tant qu'il y aura un seul basque vivant!

Et dans le domaine de la politique linguistique, c'est l'ikastola!

Merci aux élus et plus particulièrement aux parlementaires qui à partir d'aujourd'hui

devront plancher pour trouver une nouvelle loi qui réponde aux filières qui œuvrent

en faveur de l'enseignement immersif dans les cinq régions: et il faut applaudir ceux qui

œuvrent avec nous dans des conditions encore plus difficiles que les nôtres:

en Occitanie: Calandreta,



en Bretagne: Diwan,
en Catalogne du nord: Bressola,
et Alsace: Zweisprachigkeit.

En iparralde, d'Aloze à Baiona, de Donaupaula à Angelu, de Sohuta à Donibane Lohitzune, d'Arberoa à Hendaia, ce sont 30 ikastola, 30 beaux projets et 3.000 enfants! Nous ne refuserons jamais la scolarisation d'un élève, car nous n'avons pas le droit de condamner un élève qui souhaite être euskaldun à devenir francophone au Pays Basque!

Nous allons travailler avec les élus, les maires, les anciennes et nouvelles collectivités territoriales et nous continuerons à financer notre mission publique avec des financements publics!

A ceux qui prétendent que c'est illégal nous rétorquons que c'est légal!

Plus de mensonges à compter d'aujourd'hui! Nous allons ouvrir des ikastola dans tous les villages de Soule, de Basse-Navarre et du Labourd...

Nous le devons à nos ancêtres.

Nous le devons à l'euskara.

Nous le devons à chaque enfant du Pays Basque!

Milesker!

Gora euskara.

Gora Seaska.

Gora Euskal Herriko Ikastolak.



Les élus sur le perron de la mairie d'Hendaye

Photo Le JPB



Nationalité / citoyenneté

● Jean Haritschelhar

PAR la grâce du Tsar de toutes les Russies, Vladimir Poutine, Gérard Depardieu, l'exilé fiscal, s'est vu attribuer un passeport russe qu'il a accueilli avec la plus grande joie en faisant l'éloge de son protecteur, un vrai démocrate selon ses dires. L'obtention du passeport signifie que Gérard Depardieu est désormais citoyen russe. S'il a, désormais la citoyenneté russe, il n'en reste pas moins de nationalité française puisque né en France de parents français, contrairement à ce que tous les moyens de communication de masse proclament en lui accordant la nationalité russe.

La langue française étant une langue néolatine, le mot "natio" en latin signifie en premier la race, la progéniture, l'espèce, puis le peuple et, enfin, les païens, les gentils opposés aux chrétiens. Le développement du christianisme s'est fait à partir de la phrase fameuse: «Allez et enseignez à toutes les nations», c'est-à-dire à tous les peuples de l'univers. Cette acception est connue jusqu'à la Révolution française et je garde le souvenir d'avoir lu au sujet d'un Basque enterré à Saint-Vincent-de-Tyrosse qu'il était "Basque de nation" c'est-à-dire de filiation basque et membre du peuple basque. La royauté de droit divin a connu son heure de gloire au XVII^e siècle avec Louis XIV qui proclamait «L'Etat c'est moi». Il n'aurait jamais pu dire «La nation c'est

moi», tellement les deux termes n'étaient pas conciliables.

Enfin, la Révolution française vint et elle créa "l'Etat-nation" qui, en conséquence, ne fait plus aucune distinction entre la "nationalité" et la "citoyenneté". Il en est ainsi depuis plus de deux siècles, mais, conscient de nos origines, j'ai écrit dans ma langue maternelle et je réitère: «Euskalduna naiz sortez, frantsesa legez, europarra ametsez» en traduisant pour ceux qui n'ont pas le bonheur de la connaître: «Je suis de nationalité basque, de citoyenneté française, européen en rêve». En fait je revendique mon appartenance au peuple basque même s'il est nié par les autorités jacobines, à la nation basque donc et je reconnais ma citoyenneté française avec tous ses droits (de vote en particulier) et tous ses devoirs comme celui de payer des impôts tout en regrettant de ne pas pouvoir payer l'ISF à l'instar de Gérard Depardieu et de tous les exilés fiscaux de France et de Navarre selon l'expression consacrée. J'ajoute que je suis partisan et que je rêve d'une Europe des peuples, une Europe fédérale qui marquerait la fin de l'Etat-nation, modèle français par excellence.

Car, n'en doutons pas, l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants est dans l'Europe et non point dans le repliement que l'on peut constater actuellement de 27 Etats frileux, hésitant à franchir le pas,

“ J'ajoute que je suis partisan et que je rêve d'une Europe des peuples, une Europe fédérale qui marquerait la fin de l'Etat-nation, modèle français par excellence. ”

dépourvus de tout élan, jaloux de ce qu'ils considèrent comme leur indépendance. On a récemment célébré le cinquantenaire de l'acte fondateur de l'Europe entre Charles de Gaulle et Konrad Adénauer, cérémonie officielle certes, entre François Hollande et Angela Merkel, la réunion des députés français et allemands au Bundestag, mais chacun campe sur ses positions. Il faut reconnaître toutefois que les 75 années (1870-1945) qui ont vu trois guerres meurtrières entre la France et l'Allemagne appartiennent désormais au passé et qu'un jour, peut-être, elles seront considérées comme des guerres civiles européennes par les historiens. L'Europe des 27 vit désormais en paix et, pour des gens comme moi qui ont connu la dernière guerre mondiale qui a fait des millions de morts, les Monnet, de Gasperi et Schuman, visionnaires du futur, méritent de ne pas tomber dans l'oubli car ils me font rêver d'Europe, d'une Europe des peuples, d'une Europe fédérale dans laquelle la nationalité basque aurait un sens.



Autour de Gracie Florence, maire d'Espelette, Jean-Michel Larrasquet président d'El et Jean-Claude Larronde, conférencier

Samedi 2 février au matin à Espelette, Jean-Claude Larronde, historien, dans le cadre des activités d'Eusko Ikaskuntza, a présenté le résultat d'une recherche originale sur un pan de l'abertzalisme d'Iparralde du début des années 1980. Cette conférence sur "Izan" devrait être publiée

Chers lecteurs,

Comme annoncé la semaine passée, notre journal, à l'occasion de la célébration des 50 ans du mouvement Enbata, entend renouveler en profondeur son projet éditorial.

A partir de cette semaine l'équipe d'Alda se consacre à une organisation rédactionnelle modifiée. Alda reparaitra sous une autre forme.

Le directeur de la publication
Jakes Abeberry

Sommaire

- Jean Ybarnégaray (1883-1956). Son rôle politique 4 et 5
- L'ikastola si peu tolérée 6

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05 59 46 11 16 – Mail: enbata@wanadoo.fr

Abonnement d'un an: 60€

Responsable de la publication: Jakes Abeberry. **Dessins:** Etxebeltz.

Imprimerie du Labourd, ZI Saint-Etienne à Bayonne.

Commission paritaire n°0317 C 87190